



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°171-MAI 2017

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune

www.saint-servais-29.fr

AGENDA

Le 8 mai à 10 h : Voitures anciennes au vallon.

Le 14 mai à 10h : Vide Maison au Stréjou, bibelot vaisselle, collections.

HORAIRE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h.

MEMENTO

URGENCES :

Médecin de garde **15 SAMU**,
Pharmacie de garde **3237**,
Pompiers **18**, portable **112**,
Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :

07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

BIBLIOTHEQUE :

ouverte le mercredi de 17h00 à 18h30 et le dimanche matin de 10h30 à 12h.

PAROISSE :

Dimanche 7 mai : messe à 10h30 à BODILIS (1^{ère} Eucharistie).

Samedi 13 mai : messe à 18h à SAINT-DERRIEN.

Dimanche 21 mai : messe à 10h30 à PLOUNÉVENTER.

Samedi 27 mai : messe à 18h, Pardon de la Vierge Noire à BODILIS.

Relais de proximité :

Aline LE ROUX :

02-98-68-53-72

ou au 06-16-85-82-20

François HIRRIEN :

02-98-68-04-65

VIE MUNICIPALE

Compte rendu de reunion du conseil municipal du jeudi 20 avril 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 20 avril, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Ludovic MÉAR et Valérie PAUL, absents excusés.

Démission de Monsieur Paul LAURENT de ses fonctions de premier adjoint

Monsieur Paul LAURENT a présenté sa démission de sa fonction d'Adjoint au Maire le 6 avril dernier à Monsieur le Préfet, pour raison personnelle. Nous avons reçu un courrier du Préfet acceptant sa démission le 12 avril. Monsieur Paul LAURENT reste conseiller municipal. Pour continuer à assurer la gestion des affaires de la commune Monsieur le Maire, propose d'élire un nouvel adjoint.

Après réflexion, les conseillers ont décidé de se réunir mardi prochain pour l'élection du 3^{ème} adjoint.

Espace Intergénérationnel :

Chaque vendredi, une réunion de chantier est organisée à 10h30. L'empierrement, la plateforme ainsi que le plan sont réalisés. Le terrassement et le coulage des fondations est en cours. Des compléments d'informations sont nécessaires pour l'assurance dommage ouvrage ainsi que pour l'emprunt.

Le déplacement des algécos est prévu début juillet, le conseil municipal décide de confier la tâche à l'entreprise Jacq de Landivisiau.

Travaux de voirie 2017 :

Après présentation des devis, le conseil municipal décide de confier :

Le curage des fossés à l'entreprise Diverres d'Irvillac.

Les travaux d'élagage à l'entreprise Cadiou de Saint-Derrien.

Une commission voirie doit se réunir pour étudier les devis de peinture routière et les devis de travaux de voirie 2017.

Le conseil municipal a donné son accord pour la demande de subvention pour le dossier d'amende de police à déposer pour le 12 juin 2017.

Attribution des subventions aux associations :

U.S.S.S.D Football	700 euros
Entente sportive La Flèche Hanball	500 euros
Amicale Trouz-An-Dour	200 euros
U.N.C Soldats de France	120 euros
Coop Scolaire Ecole Publique	7550 euros
Association des Parents d'élèves	1283 euros
Au Bouillon de culture Bibliothèque	1300 euros
L'Atelier (travaux manuels)	30 euros
Accueil Centre de loisirs St Derrien/St Servais/Plounéventer	13868.86 euros
Association des riverains de la B.A.N	100 euros
Société communale de chasse	100 euros
Service remplacement du ponant	60 euros
Don du sang Landivisiau	100 euros
Comité des fêtes	500 euros
TOTAL	26411,86 euros

La somme allouée respecte le crédit inscrit au budget primitif 2017

Rénovation de l'église :

Accord du conseil municipal pour le lancement de l'appel d'offres sur Mégalis pour le marché public de maîtrise d'œuvre et la publication dans la presse. La clôture de l'appel est fixée au 31 mai 2017.



Convention langue Bretonne :

Suite à la demande du conseil d'école, afin de dédoubler le cours d'initiation à la langue bretonne, le conseil municipal donne son accord pour une heure supplémentaire pour un coût estimé à 630€ à la charge de la commune.

Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école :

Pour cette année scolaire 2016/2017, l'école de SAINT-SERVAIS accueille 36 enfants des communes de BODILIS, PLOUNEVENTER, SAINT-DERRIEN et de PLOUNEVEZ-LOCHRIST. Comme pour l'année précédente, Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune une participation correspondant à la moyenne départementale. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Syndicat mixte des eaux du Bas Léon :

Signature de la convention, et validation du montant de participation de 79€20 pour l'année 2016 et pour l'année 2017.

Consignes à l'occasion d'un décès :

Présentation des résultats de la commission cimetièrè du 30 mars dernier, le conseil a voté favorablement.

QUESTIONS DIVERSES

- Résultat de la demande de subvention auprès du FSIL
- Les cordes associées informent la programmation d'un spectacle tous les deux ans.
- Des hélicoptères survoleront notre commune au cours des semaines 15 à 18, dans le cadre d'une vérification des lignes électriques.
- Des pièges pour les frelons asiatiques sont disponibles en mairie au prix coutant de 3.50 euros.

Les prochains conseils auront lieu les 18 mai, 15 juin et 20 juillet 2017.

Compte-rendu de réunion du conseil municipal du mardi 25 avril 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 25 avril, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Virginie MASSEY, Ludovic MÉAR et Valérie PAUL, absents excusés.

Démission de Monsieur Paul LAURENT de ses fonctions de premier adjoint

Suite au conseil du jeudi 20 avril, le conseil municipal a élu à l'unanimité, sur proposition de Monsieur le Maire, Thierry MAGUEREZ 3ème adjoint. L'article L 2122-10 du CGCT permet au conseil municipal de décider que le nouvel adjoint en remplacement de celui qui avait cessé ses fonctions prend place au dernier rang du tableau des adjoints, et les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remontent alors d'un cran. Dans l'ordre du tableau, Monsieur TROADEC Alain est 1^{er} adjoint, Monsieur GUENEGAN Yves est 2^{ème} adjoint et Monsieur MAGUEREZ Thierry est 3^{ème} adjoint.

Espace Intergénérationnel :

Suite à des compléments d'informations sur l'assurance dommage ouvrage, le conseil décide de ne pas prendre d'assurance dommage ouvrage pour les travaux d'agrandissement de l'école, chaque entreprise ayant déjà son assurance. Le conseil donne son accord pour valider l'emprunt pour un montant de 150 000 euros sur une durée de 6 ans et une ligne de trésorerie d'un montant de 90 000 euros à réception des offres. Le conseil autorise Monsieur le maire à négocier au mieux avec les banques selon ces critères.

Prochain conseil le jeudi 18 mai 2017 à 20h30

ETAT CIVIL

Naissance : Abygaël, Charlotte, Florence LEMOINE, route de Mescouez, née le 22 mars 2017.
Arwen, Lali, Paola BALAYA GOURAYA, rue Kerizella, née le 24 mars 2017.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

<i>Permanences</i>	A la Mairie de BODILIS	A la Mairie de PLOUNÉVENTER
MAI 2017	Jeudi 4 mai de 9h00 à 12h00	Jeudi 4 mai de 9h00 à 12h00
<i>Temps d'éveil</i>	A BODILIS	Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER
MAI 2017	Vendredi 19 mai à 10h00 au pôle enfance Arc En Ciel	Jeudis 4 et 18 mai à 9h30 ou à 10h30 Eveil au mouvement et au jeu

FÊTE DE LA MUSIQUE

« Et si on montait un ou plusieurs groupes pour la fête de la musique » le 24 juin à Saint-Servais pour la scène ouverte ! Vous aimez chanter, vous savez jouer d'un instrument, l'expérience vous tente ? : un petit mail à : jeanpierreabgrall@orange.fr

- on se retrouve quelques soirs dans une salle communale,
- on partage nos désirs
- on répète

- on monte un programme
- en avant la musique !

Au plaisir de vous lire !



ELECTIONS

Pensez à regrouper vos demandes de procurations, cela vous évite de passer plusieurs fois à la gendarmerie et vous fait donc gagner du temps.

MUSEE

La commune recrute du personnel pour l'accueil des visiteurs au Musée pour la période estivale. Les postulants doivent avoir 20 ans minimum, être titulaire d'un baccalauréat et être en études supérieures. Les candidatures sont à déposer en Mairie avant le 15 mai 2017.

Déclaration préalable :

-Déposée le 21/03/2017	M BOUGUENNEC	7 le Menez	Ravalement et Isolation extérieure
-Déposée le 22/03/2017	Mme HOUSSAIS	Leslem Vraz	Pose de 2 velux
-Déposée le 27/03/2017	M et Mme PAUL	2 Cité de la Butte	Transformation garage
-Déposée le 5/04/2017	M.ANDRE David	Kerellé	Création ouverture
-Déposée le 14/04/2017	M.EMILY	Kerivin	Démolition et réfection d'un garage

Permis de construire :

Déposé le 21/03/2017	M.BORD Alexandre	12 La Vallée Verte	Carport
----------------------	------------------	--------------------	---------

Rappel : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

Dates à retenir :

Sortie du secteur du Ponant, « Terroir et Patrimoine » le mercredi 14 juin, à Guéméné sur Scorff et Le Faouët. Sortie avec les amis de Saint-Derrien et de Bodilis, le mercredi 6 septembre en direction du Guilvinec et croisière dans la baie de Concarneau.

Rencontres :

Le lundi 15 mai : qualification de pétanque du secteur du Ponant à Plougourvest.

Le mardi 23 mai : interclubs à Saint-Servais.

Le mercredi 31 mai : journée cantonale des retraités à Guimiliau.

Les inscriptions et les mises (3€) seront prises au club le jeudi précédent.

AU BOUILLON DE CULTURE

NOUVEAUTES :

Outre les ouvrages appartenant à la Bibliothèque du Finistère qui viennent d'être renouvelés, de nouvelles bandes dessinées pour enfants ont été mises en rayon. Venez les découvrir lors de l'une de nos permanences le dimanche de 10h30 à 12h00 ou le mercredi de 17h00 à 18h30. Abonnement annuel 18€ pour une famille, 10 € pour une personne seule. Demi-tarif la première année.

EMPLOI

✓ **Rolland à Plouédern :** recherche des agents de conditionnement en CDD 35h de 2 à 4 mois. Travail sur lignes de production, en 3x8, mise en boîte de crèmes glacées, travail de nuit majoré, primes. Etudiants possibles.

CCPL

Pour permettre au plus grand nombre de pouvoir composter, la CCPL propose 2 modèles de composteurs à prix réduits (bois 21€ 400L et plastique 22€ 440L*). * offre réservée à 1 composteur par foyer.

Une distribution est prévue le samedi 06 mai de 09h30 à 10h30 à la déchèterie de Sizun sur inscription ; samedi 6 mai de 11h00 à 12h00 à la déchèterie de Plougourvest sur inscription ; samedi 13 mai de 10h30 à 12h00 à la déchèterie de Bodilis sur inscription. Appelez nous au 02 98 68 42 41 ou environnement@pays-de-landivisiau.com pour réserver votre composteur

TOMBOLA

Les vétérans de l'USSSSD se mobilisent contre la maladie de Charcot.

Vente de tickets de tombola au bar l'Inattendue ou auprès des vétérans, 100% de la vente ira en don à l'association « Charcot 29 ».

Le but de la tombola est de trouver le poids cumulé des 23 joueurs vétérans de l'USSSSD, divers lots à gagner.

Le dimanche 21 mai à 12h00 il y aura la pesée officielle devant public au bar l'Inattendue, avec collation et restauration sur place, dont les bénéficiaires iront aussi en don, suivi l'après-midi d'une partie de pétanque.

Entrée gratuite, venez nombreux, c'est pour la bonne cause.

U.S.S.S.D

Dates	U.S.S.AINT-SERVAIS
7 mai	Championnat à 15h30 à SAINT-SERVAIS Contre A.S. SAINT-VOUGAY
14 mai	Championnat à 13h30 à LESNEVEN Contre R.C. LESNEVEN C

DIVERS

✓ **Maison de l'aidant :** Vous retrouverez le planning des animations sur :

www.bien-veillir-pays-de-morlaix.fr qui sont programmées pour les mois de mai et juin 2017 au centre Saint-Vincent / Lannouchen.

✓ **SCOT PLH :** Les permanences du mois de mai sont disponibles sur le site

www.syndicat-mixte-leon.com

ANIMATIONS DIVERSES

✓ **Loto Bingo le 1^{er} à 14h :** organisé par Ploudaniel handball, animé par Malou, salle Brocéliande à Ploudaniel.

✓ **Conférence sur les allergies le 4 mai à 20h :** salle Tournemine à Landivisiau différents intervenants.

✓ **Voitures anciennes le 8 mai à 10h :** au vallon à Saint-Servais passage d'une vingtaine de vieilles voitures avec une halte prévue pour permettre aux habitants de venir admirer ces vieux bijoux.

Ensemble protégeons notre environnement

RISQUE DE DEPART DE FEUX

Appel à la vigilance

Les conditions climatiques actuelles dans le département (faiblesse des précipitations au cours de l'hivers) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le Préfet rappelle :

- L'interdiction de brûler des végétaux en extérieur
- De jeter sa cigarette en extérieur.
- D'allumer un feu ou un barbecue dans un espace naturel.

Le préfet demande aux utilisateurs de barbecue d'être vigilant et d'assurer une surveillance en continue.

La protection de chacun dépend de l'attitude de tous.

DESHERBAGE AU GROS SEL

Quelques-uns d'entre vous nous ont posé la question si le désherbage au gros sel était autorisé ?

Gwenola LE MEN (technicienne de rivière du syndicat du bassin de l'Elorn) : « Ce n'est pas autorisé car il s'agit d'une utilisation détournée du gros sel, et qu'en plus, cela risque d'augmenter ponctuellement la salinité du cours d'eau voisin après ruissellement lors des pluies. Il est préférable d'avoir recours à un désherbage mécanique surtout si la cours est sablée ou gravillonnée. »

DECHARGE SAUVAGE

Nous tenons à vous rappeler qu'il est formellement interdit de déposer tous types de déchets, même des déchets verts dans la nature ou le long des voies. L'accès à la déchetterie de Bodilis est gratuit, elle est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique ou dit frelon à pattes jaunes est arrivé en France et en Espagne suite à l'importation de poteries d'Asie continentale.

Cette espèce invasive, a colonisé l'ensemble de la France en moins de 15 ans. Sa présence est de plus en plus constatée dans notre village depuis 3 ans.

Leurs nids sont très typiques, faits de cellulose mâchée, ils peuvent mesurer jusqu'à un mètre de haut et 80 cm de large avec une ouverture sur le côté. Construits dès le printemps (mars/avril) par les jeunes reines fondatrices, ils sont le plus souvent dans les arbres, mais également dans les habitations et le mobilier urbain.

Fin d'été, un nid se compose de plus de 2000 individus, des ouvrières mais également près de 500 futures reines fondatrices prêtes à refaire de nouvelles colonies le printemps suivant après avoir passé l'hiver à l'abri des intempéries.

En effet, en hiver, les nids sont vides, mais seront repeuplés l'année suivante. (Une reine mesure 3,5cm et une ouvrière 3cm).

Les frelons asiatiques sont une nuisance pour les hommes, car ils peuvent attaquer s'ils sont dérangés et surtout ils se nourrissent d'insectes tout particulièrement d'abeilles, indispensables à la pollinisation des fruits et des cultures.

Pour lutter contre cette prolifération exceptionnelle la meilleure méthode est de placer des pièges autour des habitations. Certains conseillent des pièges fabriqués à l'aide de bouteilles plastiques (couper le haut et le retourner en entonnoir). Les résultats sont très souvent décevant car peu sélectifs.

Je vous conseille plutôt l'utilisation de pièges plus spécifiques et surtout plus particulièrement adaptés aux frelons et aux guêpes.

Disponibles en Mairie 3€50 (vente à prix coûtant)

Ces pièges sont à remplir jusqu'au quart d'un mélange composé : 1/3 de vin blanc + 1/3 de bière + 1/3 de grenadine. Cette préparation doit être renouvelée toutes les 2 à 3 semaines

